

E FOOT 38

PV N° 335



du jeudi 30 Mars 2017



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION D'APPEL	6
COMMISSION DES ARBITRES	7
COMMISSION DELEGATIONS	10
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION	13
COMMISSION FEMININES	14
COMMISSION FOOT ENTREPRISE	15
COMMISSION FUTSAL	17
COMMISSION DES REGLEMENTS	18
COMMISSION SPORTIVE	20
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE	21
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	22
COMMISSION TECHNIQUE	23
COMMISSION DES TERRAINS	29

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Distinctio
Célébrer . Récompenser . Communiquer

bec
bureau
équipement
conseil

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 28 MARS 2017

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
Tiennent à présenter leurs très sincères condoléances
à Dominique BOENIGEN de la Direction des sports de Grenoble et Trésorier du FC2A, suite au décès
de sa maman.

TIRAGE DES 1/4 DE FINALES DES COUPES DE L'ISÈRE

Le Président du District,
Le Comité de Direction,

Ont le plaisir de vous inviter au Tirage des 1/4 de finales des 4 coupes Seniors
des 1/2 finales Coupe Féminines à 8 et 1^{er} Tour Coupe Monique Bert le :

Mercredi 5 avril 2017 à 19h00 au District de l'Isère

En Partenariat avec les établissements Pasquier

REUNION D'INFORMATION CNDS

**Le district de l'Isère vous propose une réunion d'information et d'aide au montage du dossier
CNDS, le mercredi 5 avril à 20h00 au siège du district à Sassenage**

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES LES 27 ET 28 MAI A PARIS

Le tirage au sort des heureux élus à la journée Nationale des Bénévoles a eu lieu ce mardi 21 mars. Tirage effectué
par Mme Belot en présence de Messieurs Muffat- Joly et Giroud Garampon.

Ci-dessous liste des candidats invités à participer à ce formidable week-end, Finale de la coupe de France et
festivités au programme.

CANDIDATS RETENUS	Club / Commission District
MALLET Marc	Comité Directeur
BROUSSET Jean jacques	Com médicale
BROUTY Albert	Com Arbitres
LOPEZ Sandrine (refus)	ST MAURICE EXIL
PULEIO Sylvie	DOMENE



FRANCE Patrick	ST SIMEON BRESSIEUX
LOCATELLI Guy	MONTFERRAT
CASTRIGNO Louis	FC2A
MARRY Serge	SUD ISERE
PENNINCKX Philippe	FARAMANS
suppléant	
POIPY Michel	VALLEE DE LA GRESSE

A L'ATTENTION TOUS LES CLUBS UTILISATEURS DE LA FMI



A compter du 11 mars, l'utilisation de la FMI sera effective pour tous les championnats de jeunes à 11.

Nous vous rappelons **l'importance de transmettre** au district l'heure exacte de votre match par le biais de votre planning, dans les délais prévus par la commission sportive afin que cet horaire soit saisi sur Foot 2000 (le footclubs du district).

En effet si l'horaire n'est pas celui prévu sur la tablette, votre match ne pourra pas se disputer sous la forme FMI.

A compter de cette date, **plus aucune feuille papier ne sera acceptée**, le dossier sera transmis à la commission des Règlements après avis du Comité de pilotage FMI, pour décision pouvant aller jusqu'au match perdu.

CHANGEMENT DU MOT DE PASSE FOOTCLUBS POUR LES UTILISATEURS FMI

Le mot de passe Footclubs des utilisateurs FMI arrive à expiration (durée du mot de passe 6 mois).

Il faut obligatoirement le changer avant la prochaine utilisation de la tablette.

Pour changer ce mot de passe se référer à la procédure en page d'accueil sur le site du District.

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr

DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'Excellence à la 3° Division. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la 4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

FORFAIT GENERAL U13

Du 25 Mars 2017

Amende 68 €

MOIRANS U13

FORFAIT GENERAL SANIORS/U19

Du 25 Mars 2017

Amende 90 €

RIVES U19
VERSOUD 3D

FORFAIT JOURNEE

Du 23-25 Mars 2017

Amende 32 €

ASPTT3 ENT
ASPTT4 ENT
SUD ISERE U13
IZEAUX U13
CHARVIEU U13

FORFAIT JOURNEE

Du 18 Mars 2017

Amende 32 €

ST G. COMMIERS U15
RO-CLAIX U13

NON SAISIE DE RESULTATS INTERNET

Du 25-26 Mars 2017

Amende 11 €

DOMENE CHAUD
FC2A CU15A8
LIERS FEA8PR
GRESIVAUDAN CU15A8

FMI NON FAITES OU NON TRANSMISE

Amende 75 €

Du 12 Mars 2017

ISLE D'ABEAU U17
ISLE D'ABEAU U15

Du 26 Mars 2017

NOYAREY 3D

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 18 Mars 2017

O. VILLEFONTAINE U15FA8



CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : NOBILE – PUGNOT P.N. – MOURAD C. – LEVYN D. – TEPPOZ A. (2) – BARBIER K. – ISLE D'ABEAU – NOTRE DAME DE MESSAGE – MARTINEZ J. – VALLEE GRESSE – DJEGHDIR M. – ROUSSILLON A. – BEN MESSAOUD B. – DURSUN A. – BOZLAK K. – ELBOUR S. – GONCALVES J. – BECHET P. – ARNAUD V. – BONNAIRE V. – BECHET P. – REMLI A. – ANAR AKDIM K. – STRAPPAZZON G. – TREVISAN L. – CUSANNO S. – BOZLAK K. – AHMED HEZAM Z.

APPEL: ISLE D'ABEAU – ECHIROLLES (2) – VALONDRAS.

REGLEMENTS: NIVOLAS – FC2A – SUSVILLE – BEN HADJ SALEM E. – ECHIROLLES (3) – SUSVILLE – ENT F. DES ETANGS – LA SURE – BEAUVOIR – UNIFOOT – HAGLI G. – STRAPPAZZON G.

COMMISSION D'APPEL

TÉL : 04 76 26 87 72

mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 28/03/2017

CONVOICATIONS

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA.

Présents ; A.SECCO (secrétaire) V. SCARPA, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN, R. GUEDOUAR, G. BISERTA, Y.DUTCKOWSKI.

DOSSIER N° 36: Appel du club de ST MARTIN D'URIAGE de la décision de la commission des règlements : régularité de l'article 33 : horaire paru sur le site du District de l'Isère et celui effectivement joué.

MATCH : – MAHORAISE DE GRENOBLE / ST MARTIN D'URIAGE 2 - SENIORS – 3^{ème} DIVISION – POULE B du 12/03/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 11/04/2017 à 18h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N° 37 : Appel du club de FC ISLE D'ABEAU de la décision de la commission de discipline prise le 21/03/2017 parue le 23/03/2017.

MATCH : – FC VAREZE / FC ISLE D'ABEAU 2 – U17 – 1^{ère} DIVISION – POULE D du 12/03/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 11/04/2017 à 19h30.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

COMMISSION DES ARBITRES

RÉUNION DU MARDI 28 MARS 2017

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le

STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2017 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

Formation Continue :

Comme évoqué en début de saison lors de l'AG des arbitres, une formation théorique continue va être mise en place cette saison, à destination de tous les arbitres.

Ces formations seront obligatoires, comme cela apparaît dans le RI de la CDA 2016/2017, avec des bonus/malus.

Objectifs :

- Assimilation des nombreuses nouvelles Lois du Jeu
 - Progression des arbitres sur les connaissances théoriques,
 - Moins d'erreurs sur les terrains et les questionnaires annuels
 - Crédibilité et confiance renforcées
- Ces formations se dérouleront de la manière suivante :
- Formations à distance basées chacune sur un questionnaire en ligne de 10 questions QCM (même fonctionnement que le questionnaire annuel en ligne)
 - Délai d'une semaine maxi pour envoyer la réponse en ligne (aucun format papier accepté, afin de faciliter la gestion des corrections par les formateurs)
 - Une formation tous les 1 mois et ½ environ. Dates des formations continues pour cette saison 11 mars 2017, 22 avril 2017, 3 juin 2017 (dates de publication du questionnaire)**
 - Après la date limite, les notes et la correction commentée seront envoyées aux arbitres

À l'attention des arbitres du District :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

A l'attention des Arbitres de LIGUE du District :

Nous vous rappelons que les Arbitres de LIGUE du DISTRICT ; Ont l'obligation suivant le Règlement intérieur de la CDA de faire deux observations sur la saison 2016/2017.

Prendre directement contact avec Mr KODJADJANIAN Jean Marie



F.M.I

Aucun Arbitre n'a le pouvoir de décisions concernant la non utilisation de la FMI. Seul, Mr MALLET Marc Port : 06.52. 97 .94. 37 est habilité à prendre une telle décision, sanction sera prise si cela n'est pas respecté.

Suite à la non validation de feuille de match informatisée, **un rappel important**, nous demandons à tous les Arbitres de mettre un : **Mots de passe de la rencontre qui doit être court, en minuscules (pas de majuscules), pas de chiffres, ni signes (= !?....)** Il peut être conservé pour tous les matches que vous arbitrez, pas besoin de le changer à chaque match.

Remplissage feuilles de match (papier) – « Officiel » ou « Bénévole » :

Il est rappelé aux arbitres qu'ils doivent impérativement cocher les cases « OFFICIEL » ou « BENEVOLE » sur la feuille de match, à gauche de leur nom.

Si l'arbitre est désigné officiellement par la CDA, il doit cocher la case « OFFICIEL ». S'il n'est pas désigné officiellement par la CDA, il est alors considéré comme « BENEVOLE » sur la feuille de match.

Cela est important dans le traitement des feuilles de match, afin que le secrétariat sache si l'arbitre doit ou non être indemnisé par le District.

Il est de plus rappelé que seuls les arbitres désignés officiellement par la CDA peuvent prétendre à être indemnisés. En cas d'oubli, les arbitres seront considérés automatiquement comme bénévoles.

NOTE AUX CLUBS : AUCUN ARBITRE NE PEUT PRÉTENDRE À UN DÉFRAIEMENT S'IL N'A PAS ÉTÉ OFFICIELLEMENT DÉSIGNÉ PAR LA CDA.

Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » est disponible au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2017/2018.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie : José VELOSO Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses

Fiche navette Commission DISCIPLINE : pris note, transmis pour suite à donner.

LRAF : Pris note.

COURRIERS CLUBS :

CLAIX FOOT: Pris note, remerciements.

ES MANIVAL : Demande arbitres, dans la mesure de nos possibilités, transmis au responsable désignations concerné.

USVO : Pris note.

NOTRE DAME DE MESSAGE / SUSVILLE : Lu et noté, transmis pour suite à donner et convocation Arbitre.



US SASSENAGE : Merci pour le prêt de vos installations.

US FLACHERE: Demande Arbitre, dans la mesure de nos possibilités, transmis au responsable désignations concerné.

AS DOMARIN: Demande Arbitre, dans la mesure de nos possibilités, transmis au responsable désignations concerné.

ES MANIVAL : Rapport, pris note, transmis pour suite à donner.

COURRIERS ARBITRES :

Mr BEN HADJ SALEM Mohamed : Lu et noté, transmis au responsable désignations concerné.

Mr TRAORE Mamadou : Pris en compte document reçu.

Mr SULEK Ali Rifat : Lu et noté.

Mr EL BOUAYADI Fadhil : En attente de dossier.

Mme LE BLANC Camille : Changement coordonnées et adresse.

Mr BRIOUA Mourad : Lu et noté.

Mr HAGLI Georges : Lu et noté.

Mr STRAPPAZON Grégory : Rapport, lu et noté.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 28 MARS 2017

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC

EXCUSE : DENECHERE GILLES

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

MESDAMES, MESSIEURS LES CORRESPONDANTS DE CLUBS :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

COMMUNICATION POUR LES DÉLÉGUÉS :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

INFORMATIONS DIVERSES :

La commission prend acte de la démission de Tofik Benzeghiba de la commission de Délégation. Remerciements pour les services rendus

Courriers : CS Virieu, Manival, Saint Geoire En Valdaine, Benzeghiba Tofik

Rapports reçus: Ahmed Hezam Zine, Guedouar Ridha, Cottier Raphael, More Claude, Baldino Cataldo, Hugot Daniel, Buosi Bernard, Bechet Patrice, Boulord Jean Marc, Dutckowski Yoan, Ciceron Fabien, Remli Amar

Rapports en attente de réception :

Indisponibilités : BUOSI Bernard

BUOSI Bernard	Du	01/04/2017	au	01/04/2017
BUOSI Bernard	Du	08/04/2017	au	09/04/2017
SABRI Karim	Du	15/04/2017	au	16/04/2017
DENECHERE GILLES	Du	25/03/2017	au	03/04/2017
MONTMAYEUR Marc	Du	04/06/2017	au	05/06/2017

DESIGNATIONS :

Samedi 01 Avril				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U17_PR_EXCELLENCE_B	MARTINEROIS	VALLEE DE GRESSE	AHMED-HEZAM Zine	Frais au Club de Vallée Gresse
U19_EXCELLENCE	LA MURETTE	ECHIROLLES	BECHET Patrice	Frais aux Deux Clubs
U17_PR_EXCELLENCE_A	ISLE D'ABEAU	BOURBRE	COTTIER Raphaël	Frais aux Deux Clubs
U19_DIVISION_1_A	SEYSSINET 2	JARRIE CHAMP	HUGOT Daniel	Frais aux deux clubs
U17_EXCELLENCE	RACHAIS	CHARVIEU CHAVAGNEUX	REMLI Amar	Frais aux deux clubs
EXCELLENCE	EYBENS	ST MAURICE EXIL	DUTCKOWSKI Yohan	Caisse de péréquation
DIVISION_2_A	GIERES 3	STGEOIRE VALDAINE	GUEDOUAR Ridha	Frais au Club de Saint Geoire En Valdaine

Dimanche 02 Avril				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
DIVISION_1_B	DEUX ROCHERS 2	ST GEORGES DE COMMIERS	BOULORD Jean-Marc	St Georgeise
DIVISION_2_A	NOYAREY	ST MARTIN URIAGE	GUEDOUAR Ridha	Frais au Club de St Martin D'Uriage
PR_EXCELLENCE_A	VOIRON-MOIRANS	ST CASSIEN	HUGOT Daniel	Caisse de péréquation
PR_EXCELLENCE_B	DEUX ROCHERS	ST ANDRE LE GAZ	CICERON Fabien	Caisse de péréquation
DIVISION_2_B	MIRIBEL	VERSOUD	BALDINO Cataldo	Caisse de péréquation
PR_EXCELLENCE_B	LA COTE ST ANDRE 2	SEYSSINS	MORE Claude	Caisse de péréquation
DIVISION_1_D	BOURGOIN ASP	NIVOLAS	COTTIER Raphaël	Caisse de péréquation
DIVISION_1_D	REVENTIN	RIVES	BECHET Patrice	Caisse de péréquation

Samedi 08 Avril				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
EXCELLENCE	FC2A	VAREZE	MORE Claude	Caisse de Péréquation
DIVISION_1_A	LA MURETTE	TULLINS	DENECHERE Gilles	Caisse de Péréquation
DIVISION_3_D	VALLEE BLEUE	O. LES AVENIERES	BOULORD Jean Marc	Caisse de Péréquation
U17_EXCELLENCE	GPT SUD DAUPHINE	BOURGOIN 2	CICERON Fabien	Frais aux deux Clubs
U17_PR_EXCELLENCE_A	SASSENAGE	GIERES	REMLI Amar	Frais au Club de Sassenage
U17_PR_EXCELLENCE_A	SEYSSINS 2	SUD ISERE	DUTCKOWSKI Yoan	Frais aux deux Clubs
U17_PR_EXCELLENCE_B	DOLOMIEU	ISLE D ABEAU	COTTIER Raphael	Frais aux deux Clubs
U17_DIVISION_1_B	DEUX ROCHERS 2	CHIRENS 2	BALDINO Cataldo	Frais aux deux Clubs
U15_DIVISION_1_B	FC MISTRAL	MANIVAL 2	AHMED HEZAM Zine	Frais au Club de Manival

Dimanche 09 Avril				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
EXCELLENCE	ST MAURICE L'EXIL	MOS-3 RIVIERES	DENECHERE Gilles CICERON Fabien	Caisse de Péréquation
PR_EXCELLENCE_A	CROLLES	SAINTE MARCELLIN 2	BALDINO Cataldo	Caisse de Péréquation
PR_EXCELLENCE_A	VOREPPE	VOIRON MOIRANS	BECHET Patrice	Caisse de Péréquation
PR_EXCELLENCE_B	SEYSSINS	DEUX ROCHERS	DUTCKOWSKI Yoan	Caisse de Péréquation
DIVISION_1_A	VIRIEU	PONT DE CLAIX	COTTIER Raphael	Frais au Club de Virieu
DIVISION_1_B	CHATTE	MARTINEROIS (2)	MORE Claude	Frais au Club de Martinérois
DIVISION_2_B	TUNISIENS SMH	MIRIBEL	BOULORD Jean Marc	Frais au Club de Miribel
DIVISION_2_B	VERSOUD	SAINTE LATTIER	AHMED HEZAM Zine	Caisse de Péréquation
DIVISION_2_C	BILIEU	SASSENAGE 2	GUEDOUAR Ridha	Caisse de Péréquation
FEMININE_EXCELLENCE	BOURBRE	VOIRON MOIRANS	Boulord Jean Marc	Frais aux deux Clubs

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION DU MARDI 28 MARS 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, PICOT, BERT, EL GHARBI, MONTMAYEUR

COURRIERS

Courriers :

- Berraba informant de l'absence de délégués pour chaque équipe au match féminin entre UO Portugal et Claix
- Manival : information suite match U19 excellence contre Bourgoin

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 334 est sur le site pour toutes les catégories.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 334 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.



DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : Virieu, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Bizones, Le Mottier, Froges, Fontaine, Brezins, Bourgoin FC, Monestier,

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Pontcharra, Asp Bourgoin,

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 28/03/2017

Présents : J. Issartel, T. Truwant

Excusée : A. Brault

MESSAGERIE

Boite mail officielle: feminines@isere.fff.fr

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

COURRIERS : VILLE DE GRENOBLE , VILLE DU GRAND LEMPS , RUY MONTCEAU , NORD DAUPHINE , COLLEGE PICASSO , ARTAS CHARANTONNAY , VALLEE DU GUIERS , MIRIBEL, CLAIX, E G 2F, VAREZE , SUD ISERE , VALMONTAISE, F. F.F .

CHAMPIONNAT A 8

PROMOTION B

Journée 10 du 9 avril

RUY MONTCEAU 2 – FORMAFOOT maintenu à 10 h

CHAMPIONNAT U18

La Ligue AURA ayant annulé les rassemblements inter régionaux le 8 avril, les matchs suivants sont reprogrammés :

EXCELLENCE

Journée 8 du 18 mars 2017

ARTAS CHARANTONNAY – E G 2 F reporté au 12 avril à 16h à CHARANTONNAY

SUD ISERE – GROUPEMENT SUD DAUPHINE reporté au 8 avril

Suite à la journée coupe liée à la semaine du foot féminin la journée 13 du 20 mai est reportée au 3 juin



PROMOTION D'EXCELLENCE :

NORD DAUPHINE – NIVOLET reporté au 12 avril 2017 à 19 h

F C 2 A – CLAIX reporté au 8 avril 2017

La commission féminine suite aux différentes réunions propose la création d'un championnat U 18 F à 11 ; les clubs intéressés par ce championnat sont priés de confirmer leur participation

Pourront participer à ce championnat les joueuses U18F, U17F, U16F et 3 U15F

Ont donné leurs accords : SUD ISERE, CLAIX

COUPE SENIORS

Les finales seniors à 11, Isère et amitié à 8 auront lieu le 11 juin à ESTRABLIN

Les tours de la coupe à 11 MONIQUE BERT se dérouleront les 7, 21 Mai et 28 Mai ou 4 Juin

COUPE U15

Le 2^e tour se disputera le 15 avril, tirage sur le site

Le Président
Jacques ISSARTEL
06 34 87 23 55

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 28 MARS 2017

Commission : Xavier ROCHETTE, Patrick MONIER, Farid EL MASSOUDI,

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

117. Ville de Grenoble : noté.

118. Mejdj GZADRI (arbitre) : noté.

119. Ville de Grenoble : planification vacances scolaires, noté.

120. Georges HAGLI (arbitre) : noté.

121. ASPTT 3 Sifac : report match vs CD Varcès (03/04/2017), noté.

COORDONNEES

Arbitres : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

Correspondants équipes Foot Entreprise : site du district : Documents / Foot Entreprise - Liste des correspondants (format pdf).

NOTE AUX CLUBS

L'équipe de Belledonne 1 est mise hors compétition.



CHAMPIONNAT, FOOT A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J14. GSE – CEA 1 ST.

Lundi 03/04/2017, 20h00. Espagnac.

J14. ASPTT 2 ST – ASPTT 4 SFI.

Lundi 03/04/2017, 20h00. Montbonnot.

J14. ASPTT 1 La Poste – Air Liquide.

Lundi 03/04/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J14. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac

Match reporté à une date ultérieure.

Exempt : CEA 2 Grenoble.

COUPES FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11

Classement Poule A : 1^{er} Air Liquide (14 pts), 2^e CEA 1 ST (13 pts), 3^e ASPTT 4 SFI (9 pts), 4^e ASPTT 1 La Poste (6 pts), 5^e ASPTT 2 ST (5 pts), 6^e Belledonne (Forfait général).

Classement Poule B : 1^{er} CD Varcès (14 pts), 2^e CEA 2 Grenoble (11 pts), 3^e ASPTT 3 Sifac (10 pts, 1-0), 4^e GSE (10 pts, 0-1), 5^e Les Anciens de l'ACREE (3 pts).

1/2 finales coupe de l'Isère

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

CD Varcès – CEA 1 ST.

Lundi 10/04/2017, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

Air Liquide – CEA 2 Grenoble.

Lundi 10/04/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

1/2 finales coupe René Laffont

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

ASPTT 1 La Poste – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 10/04/2017, 20h30. Stade Philippe Agud, Le Versoud.

GSE – ASPTT 4 SFI.

Lundi 10/04/2017, 20h00. Espagnac.

CHAMPIONNAT, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J05. Les Anciens de l'ACREE – Métropolitains 1.

Lundi 03/04/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

J05. CEA 3 Grenoble – Fasson.

Lundi 03/04/2017, 20h00. Bachelard.

J05. Energie Sports – Métropolitains 2

Lundi 03/04/2017, 20h30. Les Ruires, Eybens.

COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 8

Classement Poule A : 1^{er} Métropolitains 1 (8 pts), 2^e CEA 3 Grenoble (5 pts), 3^e Fasson (2 pts).

Classement Poule B : 1^{er} Grenoble Energie Sports (8 pts), 2^e Anciens de l'ACREE (5 pts), 3^e Métropolitains 2 (2 pts), 4^e Communaux SMH (Forfait général).

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

1/2 finales coupe de l'Isère

Métropolitains 1 – Les Anciens de l'ACREE.

Lundi 10/04/2017, 20h00. Bachelard.

CEA 3 Grenoble – Energie Sports.

Lundi 10/04/2017, 20h00. Bachelard.

1/2 finales coupe de l'Isère Repêchage

Fasson et Métropolitains 2 qualifiés.

MATCHES EN RETARD

Plusieurs matches ont été reportés. La Commission encourage les équipes à proposer des dates en semaine (hormis le lundi), de report par mail (foot-entreprise@isere.fff.fr) pour validation et programmation par la Commission Foot Entreprise. Informer rapidement la Commission si des matches ont déjà été joués.

Liste des matches en retard, foot à 11

J08. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 4 SFI.

J09. GSE – ASPTT 1 La Poste.

J10. CEA 2 Grenoble – GSE.

J11. GSE – ASPTT 4 SFI.

J11. ASPTT 3 Sifac – ASPTT 2 ST.

J11. CEA 1 ST – CEA 2 Grenoble.

J14. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac.

Liste des matches en retard, foot à 8

J06. Métropolitains 1 – Energie Sports.

J06. CEA 3 Grenoble – Les Anciens de l'ACREE.



COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 28/03/2017

Présent(e)s : LOUIS J, MUFFAT-JOLY M.J, CARRETERO C

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

La Commission
Futsal rappelle aux
clubs qu'elle ne reçoit
que sur rendez-vous



Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

Touvet-Terrasse 1 : Journée 13 : La rencontre Touvet-Terrasse 1/ L'Arbre de vie 2 du 26/03/17 reportée au dimanche 23/04/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

Pays Voironnais : Journée 14 : Match contre Futsal Isle d'Abeau avancée au jeudi 30/03/17 à 20h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

Espoir Futsal 38 : Lu et noté.

AC Seyssinet : Lu et noté.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 14)

A jouer au plus tard le 02/04/17

Mistral Grenoble / Espoir Futsal 38 : Le vendredi 31/03/17 à 20h30 (Gymnase Ampère, Grenoble).

Vie et Partage 2 / Club martinerois Fut 2 : Le samedi 01/04/17 à 18h00 (Gymnase Croix de verrine, Grenoble).

RCA Futsal / Joga 2 : le dimanche 02/04/17 à 20h00 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

AC Seyssinet / A.J.F. Chasse sur Rhône1 : Le vendredi 14/04/17 à 21h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet).

L'Arbre de Vie 1 / Exempt

CHAMPIONNAT EXCELLENCE : (JOURNÉE 15)

A jouer au plus tard 09/04/2017

A.J.F. Chasse sur Rhône1 / Mistral Grenoble : Le dimanche 09/04/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône, Chasse sur Rhône).

Espoir Futsal 38 / Joga 2 : Le lundi 10/04/17 à 19h30 (Gymnase St Alban de Roche, St Alban de Roche).

L'Arbre de Vie 1 / Vie et Partage 2 : Le vendredi 07/04/17 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

Club martinerois Fut 2 / RCA Futsal: Le vendredi 14/04/17 à 21h00(Gymnase Pablo Neruda, St martin d'Hères).

Exempt / AC Seyssinet

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 14)

A jouer au plus tard le 02/04/17

RCA Futsal 2 / Domarin As 1 : le dimanche 02/04/17 à 18h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Pays Voironnais / Futsal l'Isle d'Abeau : Le jeudi 30/03/17 à 20h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

L'Arbre de Vie2 / A.J.F. Chasse sur Rhône 2 : Le samedi 15/04/17 à 12h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

R.C.V.F 1 / Exempt

Exempt / Nuxerete Fs38

Exempt / Touvet Terrasse 1



CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE : (JOURNÉE 15)

A jouer au plus tard le 09/04/2017

Nuxerete Fs38 / Pays Voironnais : Le samedi 08/04/17 à 17h00 (Gymnase Charles de gaulle, Noyarey).

Exempt / RCA Futsal 2

Futsal l'Isle d'Abeau / L'Arbre de Vie2 : Le dimanche 09/04/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

Touvet Terrasse 1 / R.C.V.F 1 : Le dimanche 09/04/17 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

Exempt / Domarin As 1

Exempt / A.J.F. Chasse sur Rhône 2

CHAMPIONNAT U13 FUTSAL :

Reprise du championnat au mois d'avril.

COMMISSION DES REGLEMENTS

TÉL. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 28 MARS 2017

Présents : M. BOULORD, BONO, MARTIN, PINEAU, REPELLIN, VITTONÉ.

Excusés : MME STAËS, MM. CHAMBARD, ROBIN, SEGHIÉ.

COURRIERS

SEYSSINET U15 : vous faites référence à une décision suite à une ouverture de dossier faite par la Commission des Règlements. Dans ce cas, si une équipe est prise à défaut, elle ne marque aucun point, ni aucun but. L'autre équipe n'obtient pas le gain du match, elle conserve les points et les buts acquis lors de la rencontre.

NIVOLAS : nécessaire fait

LA SURE : Erreur de la commission, nécessaire fait. Nos excuses.

A.S SUSVILLE MATHEYSINE : nécessaire fait auprès de la commission sportive.

MATCH A JOUER

N°200 : ESTRABLIN / VALLEE DU GUIERS – SENIORS FEMININES – PROMOTION EXCELLENCE – MATCH DU 12/03/2017.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant le rapport de M. LAMBERT Gérard, délégué de secteur, précisant les motifs l'ayant poussé à reporter la rencontre.

Par ces motifs, la CR donne match à jouer à une date à fixer par la commission féminines.

Dossier transmis à la commission féminine.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

DECISIONS

N°199 : ENTENTE FOOT ETANGS / LA COTE ST ANDRE 2 – COUPE ISERE RESERVE – MATCH DU 26/03/2017

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de ENTENTE FOOT ETANGS pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de LA COTE ST ANDRE évoluant en PROMOTION HONNEUR REGIONAL, POULE B, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Aucun joueur brûlé.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant-match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°201 : VALMONTAISE / VEZERONCE-HUERT – FEMININES - SENIORS à 8 – EXCELLENCE – MATCH DU 19/02/2017.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant le courrier de l'U.S VALMONTAISE.

Considérant l'article 23 – FORFAIT ;

Considérant que le club de U.S. VALMONTAISE était dans l'impossibilité de présenter une équipe (5 joueuses pour les jeux à 8, 9 pour les féminines à 11) au coup d'envoi de la rencontre.

Par ce motif, la CR donne match perdu par FORFAIT au club de l'U.S. VALMONTAISE, (0 point, 0 but) pour en reporter le bénéfice au club de VEZERONCE-HUERT (quatre points, trois buts).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N°202 : ACREE / MERGER – FOOT ENTREPRISES – COUPE DE L'ISERE ENTREPRISES à 11 – MATCH DU 27/03/2017.

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant l'article 23 – FORFAIT ;

Considérant le courrier de l'arbitre officiel de la rencontre.

Considérant que le club visiteur a été averti que la rencontre n'aurait pas lieu à la date et à l'heure prévue.

Considérant que l'arbitre n'a pas été contacté par le club recevant.

Considérant que l'arbitre a essayé –en vain- de contacter un dirigeant du club de MERGER.

Par ce motif, la CR donne match perdu par FORFAIT au club de l'ACREE, (0 point, 0 but), pour en reporter le bénéfice au club de MERGER (quatre points, trois buts).

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

TRESORERIE DISTRICT

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 15/03/2017.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, avec date d'effet le 31/03/2017.

563927

MAHORAISE

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

SECRETAIRE

Lucien BONO



COMMISSION SPORTIVE

RÉUNION DU 28 MARS 2017

Présents : L. Mazzoleni/ F. Agaci / G.Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B.Buosi /C. Maugiron

Excusé(s) : A. Brault /J. Chambard / M. Hesni

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

COURRIERS :

St Georges de Commiers Mr Vaillant : Nous avons effectué le changement de stade concernant vos deux matchs seniors du 14/05/2017.

Plannings rencontres tardifs pour le 1 et 2 Avril: UO Portugal, Creys Morestel, Nivolas, Vallée Bleue, Cassolard, UNIFOOT, Crolles, Saint Marcellin, Vinay, Chirens, Saint Maurice l'Exil, Vinay, Rachais, Bourgoin, Artas Charantonay, Crolles.

FC Vallée de l'Hien : Votre planning est arrivé sans pièce jointe.

Attention, nous vous rappelons que les plannings doivent être envoyés via le tableau officiel téléchargeable sur le site du district.

U13

Nous rappelons aux clubs, que les horaires de programmation des matchs U13, ne peuvent être compris entre 11h00 et 12h30, sans l'accord du club adverse

2eme Division I : MOIRANS FC 2 Forfait général

Reprogrammation du 22 avril 2017 :

Excellence A : CROLLES/SEYSSINET

2eme Division A : CROLLES 3/POISAT

2eme Division I: LCA FOOT 3/RIVES

U15 A 11

Courrier : SEYSSINET 3 dossier transmis à la commission des règlements pour réponse.

U17

Promotion d'Excellence Poule A :

Sassenage : suite à la décision de la commission de discipline du 21/03/ un match de suspension de terrain Merci de nous communiquer le lieu du prochain match du 08/04/ Sassenage / Gières terrain à plus de 30 kms pour le mardi 04/04/17

Match du 04/03/17 Sud Isère / Sassenage merci aux deux clubs de nous communiquer pourquoi nous n'avons pas de résultat

Reprogrammation Matches

1^{ER} Division Poule A :

Journée 16 du 01/04/17 Match Echirolles- Surieux / St Paul de Varces est reprogrammé au 03/05/17 accord des deux clubs ainsi que de la commission

Journée 14 match du 18/03/17 Bourg Oisans/ Echirolles Surieux est reprogrammé au 22/04/17



U19

1^{er} Division Poule C : Rives déclarant forfait général.

SENIORS

Changement de Stade : Les rencontres USSJ St Georges de Commiers 1 - FC Sud Isère 1 en 1ère Division et USSJ St Georges de Commiers 2 – Pays Allevard en 4ème Division auront lieu au stade municipal de Varcès respectivement à 15h00 et 13h00.

2° Division A : Grésivaudan / UO.Portugal 2 se jouera le samedi 15 avril à 16h00, UO.Portugal 2 jouera son match de coupe réserve le lundi 17 Avril à 15h00.

Noyarey 2/ UO.Portugal 2 se jouera le 07/05/2017.

3ème division Poule B : VERSOUD 2 forfait général.

Courrier de Ruy Montceau : La commission décide des modifications suivantes :

Ruy Montceau / BOSS se jouera le 09/04 à 13h00 (lever de rideau Féminine Ligue)

Ruy Montceau 2/ Anthon du 09/04 est reporté au 16/04/17 (possibilité de décaler au samedi 15 ou lundi 17 avec l'accord des deux clubs)

SENIORS A8

Coupe: Tour de cadrage la semaine du 18 Avril 2017. Tirage consultable sur le site

Les Co- Présidents : F. Agaci / L.Mazzoleni

Le Secrétaire J. Chambard

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

RÉUNION DU MARDI 28 MARS 2017

Présents : Mr H.Giroud-Garampon, J.Sabatino , J. Da Cunha-Véloso

Excusés : A.Serve, C. Farrat, F. Nardin, D. Franzin.

ERRATUM : PV N° 329 du mardi 14 février 2017 : CLUB ASP BOURGOIN : IL FAUT LIRE ARBITRE Mr GIROUD RAPHAEL et non CROUZET RAPHAEL.

Le président

H. GIROUD-GARAMPON



STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

DU VENDREDI 7 AVRIL 2017 AU DIMANCHE 9 AVRIL 2017

STADE CLOS D'OR - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 8 avril 2017

Plateau U7 (19 équipes) GF38 à 14h00

dimanche 9 avril 2017

Match U19

PHR GF38 2/FC DOMTAC à 13h00

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 8 avril 2017

Match U15

FC2A 3/AS GRESIVAUDAN 2 à 13h30

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 8 avril 2017

Plateau U10 FC2A 2 à 10h30

Plateau U10 FC2A à 10h30

Match U15

FC2A 2/US GIERES 2 à 13h30

Match U17

FC2A /US ST PAUL VARGES à 16h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHE.)

samedi 8 avril 2017

Plateau U8/U9 AJAT VILLENEUVE à 10h30

Match U15

AJAT VILLENEUVE/AS MARTINEROIS à 14h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 8 avril 2017

Plateau U8/U9 FC2A à 14h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 7 avril 2017

Match vétérans

FC2A 2/OC EYBENS à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 8 avril 2017

Plateau U8/U9 FC MISTRAL à 10h30

Match U15

FC MISTRAL/ES MANIVAL 2 à 14h00

Match U15

FC MISTRAL/FC BOURG D'OISANS à 16h00

Match U19

FC MISTRAL/US SASSENAGE à 18h00

dimanche 9 avril 2017

Match Féminines Prom. Excel.

FC MISTRAL/ES IZEAUX à 13h00

Match seniors 3D

USVO/NOYAREY 2 à 15h00

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHETIQUE)

samedi 8 avril 2017

Match U15

AS BAJATIERE/FC SURE 2 à 14h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

dimanche 9 avril 2017

Match U15 EL

GF38/EVIAN THONON GAILLARD à 13h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 8 avril 2017

Plateau U10 GF38 filles à 10h30

Match U15

ASIEG/TOUVET TERRASSE à 14h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 8 avril 2017

Plateau U11 US ABBAYE à 10h30

Match U13

US ABBAYE 2/AJAT VILLENEUVE à 13h30

<p>Match U13 US ABBAYE/US GIERES 2 à 13h30</p> <p>STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.) samedi 8 avril 2017 Plateau U10 GF38 2 à 10h30 Plateau U10 GF38 1 à 10h30 Match U13 GF38 2/FC2A à 13h30 Match Féminines U15 GF38/CS NIVOLAS à 13h30 Match seniors Exc. FC2A/FC VAREZE à 19h00 dimanche 9 avril 2017 Match Féminines Exc. GF38 2/AS VER SAU à 13h00 Match Féminines U19 LIGUE GF38/EVS GENAS à 15h00</p>	<p>STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE samedi 8 avril 2017 Plateau U8/U9 USVO à 10h30 Plateau U10/U11 USVO à 12h00 Match U13 USVO 5/AS MARTINEROIS 2 à 12h00 Match U13 USVO 4/US SASSENAGE 3 à 13h30 Match U13 USVO 3/OC EYBENS 4 à 13h30 Match U15 USVO/US SASSENAGE 2 à 15h30 Match U17 USVO/FC PAYS ALLEVARD à 18h00 dimanche 9 avril 2017 Match seniors 3D TURCS DE GRENOBLE/ES MANIVAL 3 à 15h00</p>
--	--

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 28 MARS 2017

« La Commission Technique vous rappelle que, conformément au règlement Fédéral, seuls trois joueurs U9 sont autorisés à jouer dans une même équipe U10 (avec autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure). Les clubs n'ont en aucun cas la possibilité de surclasser une équipe entière de U9 en U10. Les clubs ne respectant pas ce règlement devront répondre de leur responsabilité en cas de problème avec les joueurs. »

COMPTE-RENDU FORMATIONS MODULAIRES U9/U11

Encadrement : Jérémy HUGONNARD-ROCHE (Conseiller Départemental du Foot d'Animation), Samuel BOURGEOIS, Florent VEYRIER, Alexandre HAUW (Commission Technique), Mehdi BENLAHRACHE, Thibaut GAUTHERON, Karl PLANCHE, Nathan PICOT (Commission Technique Elargie).

La Commission Technique du District a mis en place des formations modulaires U9/U11 les 9-10 et 17-18 Mars 2017 en partenariat avec le club du Chaton d'Estrablin.

23 stagiaires ont suivi le module U9, 27 étaient présents sur le module U11 et ont pu se perfectionner dans le travail et la gestion de groupes U9/U11. Ils ont également été sensibilisés à la mise en œuvre du Programme Educatif Fédéral dans les clubs et au Foot Adapté.

Le groupe a su faire preuve de solidarité et s'est montré investi sur les passages pédagogiques tout au long de cette formation ; formation que la majorité des stagiaires souhaite certifier dans 3 mois.

Merci au club d'Estrablin pour son excellent accueil et le prêt de ses installations ainsi qu'aux membres de la Commission Technique pour leur investissement.



DETECTION U14 - 5 AVRIL

DETECTION U14 (joueurs nés en 2003)

Date : MERCREDI 5 AVRIL 2017

Lieux : NORD ISERE, clubs des Secteurs BIEVRE VALLOIRE, BASSE ISERE, ST MARCELLIN et VOIRON : **stade municipal de La Tour du Pin_Avenue du Stade, 38110 Saint-Jean-de-Soudain**
ou SUD ISERE, clubs des Secteurs PONTCHARRA, LA MURE, GRENOBLE et FONTAINE **stade de Pablo Picasso_La Luire, 38130 Echirolles**

	joueurs convoqués			Site	clubs Ligue concernés
	NOM	PRENOM	CLUB		
1	GAUTHIER	AURELIEN	ARTAS CHARANTONAY	NORD ISERE à la TOUR DU PIN (Stade Municipal)	COTE ST ANDRE
2	SEROUR	LORIS	ARTAS CHARANTONAY		
3	VILLA	ENZO	ARTAS CHARANTONAY		
4	EYSSERIC	MATHIS	MOS		
5	CHANAL	ARNAUD	MOS		
6	LARANJEIRA	LEO	MOS		
7	THONNERIEUX	NATHAN	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE		
8	CAPOUNDA	VIKACH	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE		
9	ROUVEURE	MATHIS	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE		
10	GRUMEL	LUCAS	FORMAFOOT		
1	SEVEN	EREN	NIVOLAS	NORD ISERE à la TOUR DU PIN (Stade Municipal)	BOURGOIN J. CHARVIEU CHAV.
2	BOUTARBA	SAMI	ISLE D'ABEAU		
3	BONNET GOMET	JULES	AS DOMARIN		

4	DURAND	JULES	AS DOMARIN	NORD ISERE à la TOUR DU PIN (Stade Municipal)	BOURGOIN J. CHARVIEU CHAV.		
5	RIUET	KYLIAN	AS DOMARIN				
6	GONON	EVA	AS DOMARIN				
7	AUGUGLIARO	ENZO	AS DOMARIN				
8	RICARD	JODI	AS DOMARIN				
9	VAUCHEL	ADRIEN	FCBJ				
10	KAYSER	THOMAS	FCBJ				
11	MOHAMED	YOUSOUF	FCTC				
12	PAOLI	BAPTISTE	VALLEE DU GUIERS				
1	CLEYET-MERLE	FLORIAN	US CHATTE			NORD ISERE à la TOUR DU PIN (Stade Municipal)	LA MURETTE
2	PAILLER	ETIENNE	US CHATTE				
3	JEYMOND	ALEXANDRE	G. SUD DAUPHINE				
4	YANG	CAMYILLE	G. SUD DAUPHINE				
5	BERGERAND	PAUL	G. SUD DAUPHINE				
6	ZORGUI	JAD	G. SUD DAUPHINE				
7	DELAC	REMY	US LA MURETTE				
8	KULAKSIZ	HAMZA	US LA MURETTE				
9	RICHARD VIGNOT	MATHYS	US LA MURETTE				
10	ABBES	FARES	US LA MURETTE				
11	LEFEBVRE	NATHAN	US LA MURETTE				
12	PEZZUTTO	JUNIOR	US LA MURETTE				
13	VILLARD	ANTHONY	US LA MURETTE				
	joueurs convoqués			Site	clubs Ligue concernés		
	NOM	PRENOM	CLUB				
1	BOURECHAK	LAMINE	OC EYBENS	SUD ISERE à ECHIROLLES (Stade P. Picasso)	SEYSSINS GF38 FC ECHIROLLES EYBENS SEYSSINET		
2	JACQUET	EMRYC	OC EYBENS				
3	RIBOULET	PAUL	AC SEYSSINET				
4	AVELLA	MATHIS	AC SEYSSINET				
5	BOUCHELOUCHE	MAROUANE	FC ECHIROLLES				
6	SCATAMACCHIA	ALESSIO	FC ECHIROLLES				
7	LAHRECHE	MOUSSA	FC ECHIROLLES				
8	BOUCHELOUCHE	SAFOUANE	FC ECHIROLLES				
9	ANTUNES	MAXENCE	FC ECHIROLLES				
10	CARRON	THOMAS	SASSENAGE				
11	SAANA	ADEM	SASSENAGE				
12	BERNARD-SPORTICHE	RUDY	SASSENAGE				
13	ADUW	FORTUNE	FC 2A				
14	LORGE	GAETAN	FC ECHIROLLES				
15	VOTTE	MAXENCE	AC SEYSSINET				

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 335

JEUDI 30 MARS 2017

16	DELPHIN	ROMAIN	VOREPPE	SUD ISERE à ECHIROLLES (Stade P. Picasso)	SEYSSINS GF38 FC ECHIROLLES EYBENS SEYSSINET
17	BENABDELAZIZ	NABIL	FC 2A		
18	CACI	DAVID	2 ROCHERS		
19	MANGANO	MATTEO	2 ROCHERS		
1	POITE	REMY	SUD ISERE	SUD ISERE à ECHIROLLES (Stade P. Picasso)	MANIVAL
2	SIMON	LOUIS	FC CROLLES BERNIN		
3	CAPITOLINO	ALESSIO	FC CROLLES BERNIN		
4	PELLISSIER ROIDOR	CLEMENT	FC CROLLES BERNIN		
5	SOW	IBRAHIM	FC CROLLES BERNIN		
6	KHERRAB	ZAKARIYA	US GIERES		
7	YESSAAD	CHEMSSSEDINE	US GIERES		
8	DE BENEDITIS	ROBIN	FC CROLLES BERNIN		
9	M'BALI	ARTHUR	FC CROLLES BERNIN		
10	PERRY	NOAH	FC CROLLES BERNIN		
11	NOVELLINO	THEO	AS GRESIVAUDAN		

CERTIFICATION CFF1 DU 7 AVRIL AU GF38

Liste des éducateurs convoqués

Nom	Club d'inscription
BELBEY Sofian	GRENOBLE FOOT 38
BENABDALLAH Wilem	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
BERGEOT Benedicte	CANDIDATE
BERRAMDANE Sofien	AUESC BAJATIERE
BOUCHERBA Said	ENT.S. PIERRE CHATEL
CARON Françoise	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
CHEBBI Armel	AUESC BAJATIERE
CHERRAD Nouredine	GRENOBLE FOOT 38
CLOT GODARD Laurent	L.C.A. FOOT 38
COLY Olivier	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
DUCAROUGE Mikael	AUESC BAJATIERE
FERNANDES Jeremy	A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON
GARCIA Frederic	U.S. LA MURETTE
GATTO Frederic (excusé)	F.C. BALMES NORD ISERE
GERMINARIO Franco	GRENOBLE FOOT 38
GONCALVES Serge	A.S. DE F. LA BOURBRE
GONIN Clement	ECL.CHATEAUVILLAIN BADINIERES F.
GOURRAUD Jeremy	CLAIX F.
GUEDOUAR Ines	MARTINEROIS
JALLAMION Olivier	U.S. LA BATIE DIVISIN
JEAN LOUIS Anthony	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT

KARST Stephane	ENT.S. PIERRE CHATEL
KISSI Mejdj	GRENOBLE FOOT 38
KOUBA Youcef	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
MAPANGO Winie	GRENOBLE FOOT 38
MENASRI Faycal	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
MICHAUD Jean Louis	GRENOBLE FOOT 38
MIDJO PETGANG Guy	U.S. SAINT GEOIRE EN VALDAINE
OLIVIERO Cristiano	F.C. CROLLES BERNIN
PEREIRA Pierre	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
PRADELOUX Xavier	MARTINEROIS
RODRIGO Jean Christophe	U. NORD ISEROISE DE FOOTBALL
ROSSI Gregory (excusé)	C.S. NIVOLAS VERMELLE
SCUILLER Nathan	F.C. COTE SAINT ANDRE
TEDESCO Sauveur	F.C. SEYSSINS
TORREGROSSA Stephane	ENT. FOOTBALL DES ETANGS
VALLEE Sebastien	A.S. DE F. LA BOURBRE
VARELAS Michael(excusé)	U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN
VIAL Guillaume	GRENOBLE FOOT 38
ZALANI Brahim	TEISSEIRE

MODULE U7 LE 8 AVRIL 2017 A REVENTIN

Liste des inscrits

Nom Prénom	Club d'inscription
BERTHET Mickael	U.S. CORBELIN
BROSSON Stéphane	U.S. REVENTINOISE
BUISSON Emanuel	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CHAFFARD Clément	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
FUVELLE Elodie	U.S. REVENTINOISE
GUADAGNINO Lucie	U.S. CORBELIN
GUET Serge	ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
MASTRODONATO Julien	U.S. REVENTINOISE
SOTO Cédric	U.S. REVENTINOISE
VAILLANT Patrick	U.S. REVENTINOISE

MODULE GARDIEN DE BUT LES 10 ET 11 AVRIL 2017 A SASSENAGE

Liste des inscrits

Nom	Club d'inscription
BARDET Remi	U.S. JARRIE CHAMP
COLONEL Stéphane	FC SUD ISERE
COYAT Florian	A. S. VER SAU
CRETEL Eddy	U.S. JARRIE CHAMP
DIDIOT Romuald	F.C. SUD ISERE
FRANCE Damien	ST SIMEON DE BRESSIEUX
FRANOT Clemence	CANTON DE VINAY

GARCIA Remy	CLAIX F.
HUGOT Alexandre	A.S. D'OYEU
LAMARCHE Arthur(excusé)	C.S. NIVOLAS VERMELLE
LELIEVRE Jose	VALLEE DU GUIERS F.C.
MARCONI Loic	A.C. SEYSSINET PARISSET
PERDRIX Frederic	ARTAS CHARANTONNAY FOOTBALL CLUB
PERRIN BIT Aubin	F.C. LA TOUR ST CLAIR
PERROT Kevin	A. S. VER SAU
PULEIO Gilles	A.S.J. FOOTBALLEURS DOMENOIS
TRAPIER Fabien	VALLEE DU GUIERS F.C.

VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou david.cazanove@isere.fff.fr

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou nathan.picot@yahoo.fr

LES BONS DE FORMATIONS

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU MARDI 28 MARS 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN - TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission Saison 2016/2017 : Vous pouvez joindre la commission

Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: terrains@isere.fff.fr

VISITE CONFIRMATION ECLAIRAGE :

- + SEYSSINET réalisé le 27/03/2017
- + ST MARTIN D'URIAGE reporté au 03/04/2017
- + VILLARD-BONNOT prévu le 10/04/2017

COURRIERS ENVOYÉS :

- LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES
- CLUBS: A S BOURBRE - SUD- ISERE - TIGNIEU JAMEYZIEU FC
- MAIRIE : LES ABRETS

COURRIERS REÇUS :

- LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES
- CLUBS : SUD-ISERE
- DELEGUES : DUTCKOWSKI YOHAN – BUOSI BERNARD
- MAIRIES : Saint GEORGES D'ESPERANCHE

CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

Parc BISSO LES ABRETS :

.Suite à la mise en conformité de l'installation sportive du parc BISSO aux ABRETS par la municipalité, et après une visite des installations, la Commission des Terrains et des Installations Sportives a procédé au changement de niveau.

Nouveau classement niveau 5

Les rencontres du club de BOURBRE ASF pourront se dérouler sur cette installation à compter du 2 avril 2017.

Ci-dessous la liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement sera effectuée **en 2017**. La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	
NOTRE DAME de MESSAGE	STADE JO PIARULLI	382790101	Niveau 5	28/03/2017

L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 335

JEUDI 30 MARS 2017

POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
SALAGNON	STADE MUNICIPAL	384670101	Niveau 5	
ST EGREVE	STADE BALESTRAS 3	383820103	Foot à 11 SYE	Tests avt 30/06/17
ST GENIX SUR GUIERS	STADE DE LA FORET	732360101	Niveau 5 SYE	Tests reçu OK
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST VERAND	SATADE JM VARLOTAUX	384630101	Niveau 5	

Rappel : Les confirmations de classement des installations sportives se font **tous les 10ans**.
Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent être réalisés **tous les 5ans**
Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques :

- . LABOSPORT France – 72100 LE MANS : <http://labosport.fr/contact-us/labosport-france>
- . NOVAREA – 28000 CHARTRES : <http://novarea-tec.com/contact.html>
- . C2S – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER : <http://www.c-2-s.fr/contact.php>

Dans le cadre du Règlement de la FFF et selon le code du Sport (art.L.131.16), une installation utilisée pour l'organisation d'une manifestation ouverte à ses licenciés(es) en compétition officielle doit être classée. Il a été établi des niveaux de classement en correspondance avec le niveau de compétition recommandée suivant les RG du District de l'Isère (art. 40)

Art 40.1 : Les Installations Sportives des clubs opérant en **Excellence** et **Promotion d'Excellence** seniors masculins du District de l'ISERE doivent être classées de **Niveau 5**.

Note : Les Installations Sportives des clubs jouant à onze en **Excellence** féminine ainsi qu'en U19, U17, et U15 garçons doivent être classées de **Niveau 5**.

	Correspondance Compétition Seniors masculins	Compétition Seniors féminines ainsi que U19 / U17 / U15 garçons
Niveau 5	Excellence - Promotion Excellence	Excellence
Niveau 6	1 ^{ère} division à 4 ^{ème} division	Promotion d'Excellence – 1 ^{ère} Division
Niveau Foot à 11	Autres	
4 Niveaux pour les terrains de football réduit	Foot A8, Foot A5, Foot A4, Foot A3	

La Commission des Terrains et Installations Sportives se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la réglementation et la mise en conformité de vos installations.

« Fafa »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

.....

Courrier reçu : FFF (Guide Fafa) -

SUBVENTION Fafa

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la commission Fafa du District pour avis et préparation du dossier.

Actuellement, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « **HORIZON BLEU** » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu **pour la saison 2016/2017.**

